



Communiqué de presse

Information réglementée

Leuven, 27 septembre 2022 (17.40 CEST)

Convocation

Information réglementée, Leuven, 27 septembre 2022 (17.40 CEST)

Convocation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et publication du rapport financier annuel

KBC Ancora invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale des Actionnaires de vendredi 28 octobre 2022. Toutes informations pertinentes, dont l'avis de convocation à l'Assemblée avec l'ordre du jour et le rapport financier annuel 2021/2022, sont disponibles via le site web: www.kbcancora.be; sous le menu 'Gouvernance/Assemblée Générale'.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier:

28 octobre 2022	Assemblée Générale des sociétaires
27 janvier 2023	Rapport financier semestriel (premier semestre)
1 septembre 2023	Communiqué annuel exercice 2022/2023

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.kbcancora.be.